

Sylvie Le Clech

Femmes de la Renaissance

Elles ont lutté pour leur liberté

Tallandier

Conseiller éditorial : Jean-Marc Bastière

© Éditions Tallandier, 2021
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com

ISBN : 979-10-210-4533-0

*À mon père Bernard, fier de ses filles,
qui souhaitait tant lire ce livre et nous a quittés trop tôt.*

Introduction

Destins de femmes : qui sont-elles ?

La Renaissance fut, pour toutes les femmes, au-delà de leurs disparités sociales, cette période hors du commun où elles furent visibles dans l'espace public, culturel, politique, économique, bien que l'histoire ait été écrite par des hommes. Si le Moyen Âge, en dehors de quelques grandes dames, les rend globalement anonymes, à la Renaissance, les femmes acquièrent leur identité moderne, nom et prénom, inscrits dans les registres des paroisses et les actes des notaires. Les femmes développent des espaces de liberté, avant la remise en ordre de la société sous Louis XIV. Elles sont les sujets de débats littéraires, les « querelles des femmes », où elles sont critiquées ou défendues. Objets de représentations idéalisées dans l'art, mais victimes d'une âpre réalité, elles conservent du Moyen Âge le droit d'être celles qui perpétuent l'espèce et transmettent le patrimoine. Plus qu'au Moyen Âge cependant, elles sont les éducatrices du monde, ouvrent la voie aux « amazones », ces dames impliquées dans les troubles de la Fronde, ou aux grandes mystiques du xvii^e siècle, puis sont occultées

ou font l'objet de récits qui les déforment et créent des personnages factices. Finalement, si tous les coups furent permis, ces femmes en lutte ont néanmoins respecté une éthique de résistance.

Une femme, entre la fin du xv^e siècle et le début du xvii^e siècle, a-t-elle une marge de manœuvre dans sa vie quotidienne et dans les grandes étapes rituelles du mariage, de la maternité, du veuvage ou de l'héritage ? Écrit-elle ou parle-t-elle, sur elle, sur les autres femmes, sur les hommes ? Que signifie travailler pour une femme à la Renaissance, avoir des revenus ? Peut-elle faire valoir ses droits ? Porte-t-elle les armes ? Commande-t-elle, et si oui, à qui ? À qui obéit-elle ? Peut-on déceler un rapport particulier à toutes les formes d'amour, filial, maternel, amour d'un ou de plusieurs hommes, amour du prochain, amour de Dieu ? Pour répondre à ces questions, la galerie de quinze portraits a semblé l'un des moyens les plus enlevés et les plus parlants. Ces galeries, que l'on trouvait dans tous les châteaux de province, répondaient au désir de composer un annuaire mondain de la cour ou de l'histoire de France. Les hobereaux suivaient en cela une mode initiée par la cour, celle des dessins représentant des personnages de l'entourage royal. Posséder ces portraits montre une fidélité à la dynastie régnante, dont on attend protections et charges lucratives. On peut en reprendre avec amusement le principe pour mieux s'en écarter et redonner vie à des femmes aujourd'hui moins connues. Un portrait est toujours en demi-teinte et l'individu joue ses rôles. Ainsi cette série de tableaux qui, au musée d'Ajaccio, montrent les femmes aux différents

INTRODUCTION

âges de la vie : une petite fille couronnée de fleurs joue en riant avec des papillons ; jeune fille, elle pose dans la fraîcheur de ses 15 ans ; jeune femme, elle est parée ; âgée, elle porte sur ses traits impavides la résignation du temps qui passe et la sagesse de l'accepter. Toutes se préparent à leurs destins de femmes. La répartition que j'en ai faite, du haut en bas de la pyramide sociale, n'est pas le fruit d'un préjugé mais le résultat d'un fait social : la société de la Renaissance est une société inégalitaire d'ordres, organisée entre le clergé, la noblesse et le tiers état. Il existe pourtant quelques traits communs entre les femmes : passer de la tutelle d'un père à celle d'un mari ; subir la pression d'enfanter au moins un mâle et le garder en vie ; choisir, une fois veuve, de garder sa liberté ou de se remarier pour être protégée ; défendre ses droits pour soi et ses enfants lors de successions revanchardes ; défendre sa réputation en justice ; disparaître dans les replis de l'histoire.

Exposées

Dans les arts et les lettres, si les manuels scolaires n'ont retenu que l'*Heptaméron* de Marguerite d'Angoulême, sœur de François I^{er} (1515-1547), et les poèmes de Louise Labbé la Lyonnaise, Gabrielle de Coignard la Toulousaine, qui disait ne pas vouloir publier ses vers, connu une véritable notoriété et Jacqueline de Montbron pratiquait l'architecture en commanditaire avisée. Dans le domaine politique, la Renaissance est aussi le moment

où les régentes, les sœurs de roi, les favorites s'affirment et pèsent officiellement sur les décisions. Elles sont dirigeantes ou influentes. Le XIX^e siècle en fabriquera la légende noire, faisant de ces femmes tenaces des intrigantes, des diaboliques ou des empoisonneuses.

La réalité positive de la Renaissance, période d'ouverture au monde et de diffusion des savoirs par l'imprimerie, coexiste en effet avec celle de la brutalité toujours présente dans ce royaume de France aux naissances nombreuses, aux campagnes nourricières et aux villes abritant des activités économiques lucratives. Toutes les femmes éprouvent cette brutalité, quand elles n'y participent pas elles-mêmes. Quand les affrontements religieux rendent la situation encore plus difficile, à partir des années 1560, elles subissent des menaces et luttent pour sauver leur peau. Elles deviennent alors celles qui soignent et partagent les épreuves des plus fragiles.

Oubliées

Les oubliées le furent car les catalogues de bibliothèques les occultèrent mais certaines étaient aussi « interdites de parole ». Mais par qui ? Dans les organisations produites par les institutions, les hommes se réservent la science et les sacrements. Si la bienséance interdit de parler des concubines d'ecclésiastiques, chez les épouses de juristes, c'est une autre omerta qui règne, celle de l'assignation à la sphère de la maisonnée. Il est impossible de dire quoi que ce soit de la jeune épouse du juriste misogyne

INTRODUCTION

poitevin André Tiraqueau, ami du non moins misogyne François Rabelais, davantage connu pour ses productions fantasques que pour l'exercice de la médecine. Clerc défroqué, protégé par l'évêque de Mailleçais, Alcofribas Nasier (François Rabelais), le créateur des géants Pantagruel et Gargantua, vécut en concubinage avec une veuve à laquelle il fit deux enfants qu'il finit par reconnaître. Il n'a pas de mots assez durs sur le mariage. Quant à Tiraqueau, il justifie et théorise les châtiments corporels infligés par l'époux à sa femme, alors que la société globalement réproouve l'excès de violences conjugales. Ces femmes ont en commun d'avoir été réduites au silence et d'avoir constitué, pour leurs compagnons, un faire-valoir efficace. Provenant de familles socialement intéressantes, mariées à peine sorties de l'enfance, entre 12 et 15 ans, elles apportent à un homme lettré et ambitieux de plus de vingt ans leur aîné leur jeunesse et leurs espérances d'héritages. Les compétences financières et « administratives » des femmes, utiles au ménage, les maintiennent, dans les milieux de la bourgeoisie lettrée, dans une position symbolique inférieure. À l'homme la connaissance des textes, à la femme l'application pratique et l'écriture empreinte d'un certain conformisme. Si Roberte Le Lieur, l'épouse de l'humaniste Guillaume Budé, n'avait pas fui pour se réfugier à Genève chez Calvin et entretenu une correspondance avec lui, on n'aurait quasiment rien su de ses questionnements religieux intimes. Quant à Marie Tiraqueau, les vers de mirliton des biographes de son mari retiennent d'elle ses maternités annuelles, qui donnaient des soucis à son irascible époux. On ne connaît même

pas l'année de son décès. Elle s'efface de la vie comme elle y était entrée : avec discrétion et une fois son devoir accompli.

Pour les religieuses, la moisson a été maigre. Les parcours de vie des religieuses sont plus riches à l'âge classique, du fait de la multiplication des ordres religieux féminins : le XVII^e siècle est celui des « âmes ». À la Renaissance, le phénomène débute et se révèle être une conséquence de la Réforme catholique induite par le concile de Trente. Les travaux ont cependant beaucoup progressé et nombre d'autrices sont désormais repérées.

Pourvues de droits individuels

Les femmes ont pourtant des espaces d'émancipation, en droit et dans les faits, avant de connaître une dégradation. La société de la Renaissance, qui s'appuyait sur un droit coutumier ancien, leur reconnaissait des capacités juridiques dans la gestion de leurs biens. Même si cette société patriarcale exigeait d'elles un comportement social d'obéissance, leur situation familiale n'est pas celle, ouvertement inférieure, qu'un Napoléon fait aux femmes dans le Code civil de 1804. Aristocrates ou roturières, bien ou mal mariées, leur sort est en réalité défini dans le cadre d'un compagnonnage avec l'homme qu'elles épousent et dont elles sont solidaires jusqu'à la mort. La femme mariée est une partenaire à part entière, n'en déplaît aux juristes et aux clercs misogynes qui, comme au Moyen Âge, se fondent sur la faiblesse féminine pour

INTRODUCTION

justifier la soumission à l'homme protecteur. Des veuves, retrouvant une forme de liberté, choisissent de ne pas se remarier pour éviter un nouvel époux intéressé par leur fortune. Les paysannes aisées gèrent leurs héritages, surtout dans l'Ouest. Certaines finissent par être qualifiées de « dame de », d'autres ont le projet de prouver qu'elles « vivent noblement » dans leurs manoirs aux allures de grosse ferme. Il faut cinq à six générations de ménagères opiniâtres pour faire une « dame » à la campagne, qui envoie sa fille en ville. Elles sont les alliées objectives de leurs époux car dans la pratique, un domaine est exploité par un couple et ses enfants et c'est la « maison » au travail qui compte.

La situation est variable en fonction des grandes régions du royaume de France. On voit des modèles successoraux anciens perdurer à la Renaissance, dans le bassin parisien, la Picardie et le Val de Loire. Les enfants dotés, en pratique surtout les filles, sont exclus de la succession pour ne pas morceler un ensemble foncier, en vertu d'une coutume du XIII^e siècle, mais la Renaissance introduit la capacité des enfants mariés de rapporter leur dot dans l'évaluation de l'héritage et d'être pris en compte dans le partage. En Auvergne et Bourbonnais, les paysannes sont dotées au moment de leur contrat de mariage et la distinction entre pays coutumier et pays de droit écrit ne compte pas : il faut avant tout éviter un morcellement des terres. La situation des femmes est davantage soumise à l'arbitraire paternel dans les pays du Sud, ceux où l'influence du droit romain prescrit qu'un héritier universel, dans les faits souvent un frère, est choisi par le père.

Chez les commerçants, progressivement, c'est le couple qui prend le pas sur les héritiers. Alors que la veuve est généralement fragilisée car les biens de l'époux vont en principe directement aux héritiers, les commerçantes nantaises se voient garantir le droit de posséder et gérer l'ensemble des biens du couple ; la veuve devient en ce cas bien encombrante.

Habituellement, la veuve est cependant protégée par l'existence d'un « douaire », revenu sous forme d'usufruit qui lui permet de vivre et qui est un héritage direct du Moyen Âge. Cette variété de la France renaissante rend les femmes très attentives à leurs droits et certains maris à ceux de leur épouse. Même si la société fait pression sur elles, un mari viendra toujours vérifier du côté de sa belle-famille, si la communauté conjugale est lésée par rapport aux beaux-frères et belles-sœurs. Il en résulte des haines tenaces et des rancunes sur plusieurs générations. Les femmes sont parties prenantes de ces conflits. La solidarité a cependant des limites, que montrent les procès et les annulations de mariage. Le mariage annulé, qualifié dans les textes de « divorce », porté à la connaissance de la société, par une enquête avec témoins, est mené dans un cadre religieux qui induit des conséquences économiques : chacun reprend son patrimoine et a l'autorisation de retrouver un autre conjoint sans enfreindre la loi de Dieu ni celle de la respectabilité sociale. Ces « divorces », souvent pour stérilité, cachent en réalité des mésententes notoires, dont le couple mal assorti est le théâtre. Ils révèlent que les femmes peuvent officiellement retourner contre l'époux l'obligation d'engendrer, ce en

INTRODUCTION

quoi leur condition de femme les protège. Finalement : obéissantes certes, mais pas soumises.

Femmes actives

Elles ont toutes travaillé, au sens où elles ont pris part à la production de richesse. Ce travail est politique quand il s'agit de femmes qui sont à la manœuvre dans la marche du royaume, ainsi lorsqu'un roi est absent, parti à la guerre, ou mort, laissant des enfants mineurs. D'autres aristocrates rendent justice, gèrent leurs domaines, les défendent dans les périodes d'insécurité en commandant leurs troupes. Les femmes prennent aussi part à la vie économique, telles les femmes libraires et imprimeuses à Paris, les fermières du Puy qui recrutent des congénères en nombre pour les travaux d'été, les religieuses de Tonnerre et d'Auxerre qui soignent dans les hôpitaux, les contremaîtresses des mines de sel en Franche-Comté, les exploitantes de marais salants de la Brière.

Femmes révélées

Cette rencontre des femmes avec leur désir d'émancipation est une « petite musique de fond » de la Renaissance. Exposées, oubliées, elles sont alors révélées. Vigilantes, elles ne s'abandonnent presque jamais, payant le prix symbolique de cette fragile mais tenace conquête que constitue un espace intérieur, la conscience d'être soi-

même. Cet espace est celui de leur vie affective, dans laquelle elles choisissent Éros contre Thanatos, l'amour contre la mort, y compris quand c'est en elles-mêmes que se joue le combat entre l'espérance et le chaos. Elles sont de grandes amoureuses, jusqu'à se perdre aux yeux de leurs époux guettés par la jalousie. Certaines préfigurent les grandes mystiques du siècle suivant, comme madame Acarie (1566-1618), célèbre pour ses mystérieuses lévitations. Cet espace est aussi celui du corps. La femme qui peut s'exprimer sur son corps et ses émotions est une femme qui s'émancipe des représentations stéréotypées. Certaines ouvrent la voie. Leur corps est le lieu du plaisir, elles prennent des amants, rient des jeux de mots, sont les sources d'inspiration des histoires de séduction entre dieux et déesses ou de la veine grivoise ou érotique des *Contes d'Eutrapel*, de Noël du Fail et du *Décameron* de Boccace. Cette présence féminine s'incarne enfin dans les débordements des carnivals et charivaris qui brisent les privations du Carême, mettant l'univers sens dessus dessous durant un temps suspendu, où il est permis de se défouler.

Dans le monde humaniste, quand les femmes atteignent un peu d'aisance sociale, elles accèdent, par l'éducation, à cette faculté d'expression. À la Renaissance, bien loin du XIX^e siècle moralisateur, une femme instruite, qui écrit, n'est pas encore systématiquement une femme dange-reuse. Elle peut même être le centre de beaucoup d'at-tentions et fière d'être devenue celle que l'on n'a pas toujours voulu qu'elle soit. Dans un royaume de France où nombre de femmes du peuple sont venues grossir les

rangs des illettrés, comme les hommes de leur condition, des pères et des mères se sont souciés de l'éducation de leurs filles, même si cette éducation a pu paraître bornée et ancrée à des savoirs pratiques ou moraux. Le savant Érasme aiguillonne ainsi son ami lettré Guillaume Budé en lui rappelant qu'un autre de leurs amis, l'humaniste anglais Thomas More, prend mieux soin de l'instruction de ses filles que Guillaume, qui ne s'intéresse qu'à ses fils et ses neveux. Si l'on considère que l'une des violences faites aux femmes, c'est de les écarter de la production écrite, reconnaissons que la Renaissance ne les a pas systématiquement plus mal traitées que les hommes.

Les lieux de la liberté

Le roman et le cinéma nous ont révélé deux femmes qui incarnent une forme de liberté : la princesse de Clèves et Bertrande, l'épouse de Martin Guerre. Le personnage de madame de La Fayette, la princesse de Clèves, incarne plusieurs femmes de la Renaissance et met en valeur des vertus féminines qui débouchent sur l'exercice de la volonté individuelle. Sa liberté est fondée sur le renoncement à son amant, après l'épreuve de l'émotion érotique entretenue par l'être aimé avec passion, au premier coup d'œil. Au cinéma, on a pu imaginer ce que pouvait être une villageoise de la Renaissance à travers les yeux de Bertrande, la femme de Martin Guerre, paysan revenant des guerres d'Italie. Cette femme est insérée dans un réseau d'intérêts collectifs anciens et immédiats, tout

comme la princesse ou une reine. Elle n'en est pas moins capable d'exprimer sa pensée, comme quand elle avoue au juge qu'Arnaud, le « faux Martin Guerre », est meilleur mari que Martin, ce qui justifie qu'elle ait d'abord menti sur l'identité de l'usurpateur.

La rencontre avec la réalisation de soi peut se lire aussi dans l'expérience spirituelle, pas toujours apaisée. À Fontevraud, la communauté des hommes est placée depuis le Moyen Âge sous la dépendance des nonnes et de la mère abbesse. Ce lieu exceptionnel qu'est ce couvent, où en théorie frères et sœurs sont comme déssexualisés et devraient vivre en paix, est pourtant bien l'endroit où se rejouent les tensions de la société entre les femmes et les hommes et entre les femmes entre elles. Car si le sexe passe au second plan, le genre reste clair aux yeux de toutes et tous. Les abbesses veulent réformer Fontevraud. Renée de Bourbon, au début du xvi^e siècle, fait même appel à la troupe pour mater la révolte des frères. Mais dans le même temps, elle n'a pas plus de succès avec ses religieuses : les nonnes lui désobéissent, arrachant la grande grille neuve qui les sépare du monde des hommes et la jetant dans un bassin du jardin. Le lieu de la clôture permet paradoxalement de prendre des libertés, c'est sans doute moins vrai à la fin de la Renaissance.

Certaines peuvent enfin investir un deuxième lieu de liberté : la parole publique au nom de Dieu. Dans une société non laïque, s'exprimer au nom de Dieu, en public, c'est en fait parler de son rapport à la société des hommes, dans ses vices, ses outrances et ses espoirs déçus, de son espérance en un monde meilleur, de sa conception de

INTRODUCTION

la liberté. Les dirigeants, laïcs comme ecclésiastiques, craignent la parole des femmes en public, surtout quand il s'agit pour elles d'invoquer leur foi, de citer les Actes des apôtres, voire Calvin ou Luther. Si, chez les chrétiens, une femme ne doit pas prendre la parole en public, c'est, non pas en vertu de ce que disent les textes de première main, mais surtout parce que les commentateurs de ces textes ont imposé leur point de vue dominant, recouvrant la source première de leur vision. Or, au siècle de l'humanisme, le retour à la Bible et aux écrits de saint Paul donne des arguments aux femmes, convaincues de s'exprimer au nom de Dieu. Saint Paul ne s'est-il pas entouré de femmes qui lui ont ouvert leurs maisons pour qu'il puisse prêcher ?

À la Renaissance, celles qui parlent de leur rapport au Créateur le font sans détour, chacune choisissant son style. Certaines choisissent la poésie, très en vogue, ou s'expriment dans des lettres adressées à leurs amies ou dans des *Mémoires* de leur vie, rédigés à l'attention de leur famille. Thérèse d'Avila a maille à partir avec l'Inquisition. La réformatrice protestante allemande Argula von Grumbach incarne cette liberté chèrement conquise et jamais acquise, toujours remise en cause, des éloquentes dans le domaine de la foi. Argula écrit ainsi en 1523 une lettre au duc de Bavière, qui, circulant dans tout l'espace de l'Allemagne actuelle, propage des revendications exprimées avec force : « Est-il juste devant Dieu que nous vous devions obéissance plutôt qu'à Dieu ? » Elle y cite les Actes des apôtres (4, 19) et y prend la défense du théologien Seehofer, propageant les idées de Luther,

contre l'université d'Ingolstadt. S'ensuivent des phrases savoureuses que la plus féministe du XXI^e siècle ne renierait pas : « Ce que je vous ai écrit n'est pas un bavardage de femme, mais la parole de Dieu, et en tant que membre de l'Église chrétienne, contre laquelle les portes de l'Enfer ne peuvent se prévaloir. » Dans ce contexte chrétien, et si surprenant que cela puisse paraître, la parole d'une femme n'est pas susceptible d'être dénigrée au nom d'une réduction de la parole au genre de sa locutrice.

Toute la Renaissance incarne donc les soubresauts de cet art féminin de la feinte et de l'affrontement qui peuvent sans doute mieux s'exprimer dans les univers préservés que sont les cloîtres ou la cour. Pour autant, malgré leurs heurs et malheurs, les autres environnements sociaux sont aussi le témoin de cette volonté des femmes à donner de la voix et à influencer sur la marche du monde, même s'il ne s'agit que de « leur monde », réduit à leur village ou leur quartier. Cette recherche des marges de liberté est portée par un élan de vie, l'adaptation à un monde qui les dépasse, le choix d'Éros, décidément, contre Thanatos pour le meilleur... et parfois pour le pire.

PREMIÈRE PARTIE

FEMMES DE POUVOIR : REINES ET MAÎTRESSES

Même si les princes aimeraient réduire leur rôle à celui d'aimable ornement d'une cour virile, où il n'est question que de chevaux et de tournois, les parentes et alliées des souverains s'imposent en politique, en qualité de proches du roi, mais aussi par leurs talents individuels et par le jeu des circonstances, qui mettent régulièrement ces femmes en situation de prendre des décisions ou d'infléchir celles des princes. Si les rois et leurs vassaux partent pour les guerres d'Italie, il faut bien organiser la continuité des institutions, stabiliser les relations avec le parlement de Paris, faire alliance avec le chancelier, mettre au travail les secrétaires qui signent habituellement au nom du roi quantité d'actes et veiller sur des enfants mineurs.

Cette position, qui les conduit à se dévouer à la conservation de l'unité du royaume, découle souvent du rôle protecteur de mère qu'elles assurent dans la sphère privée, mais pas uniquement. À la Renaissance, sphères privées

et publiques sont imbriquées, le service personnel du roi est un service d'intérêt général. Ces femmes assurent leur mission avec détermination et connaissent les embûches du pouvoir. Pour nombre de femmes de la bourgeoisie et de la paysannerie aisée, ces princesses deviennent alors des modèles car une fois revenu de guerre, le roi se déplace dans le royaume avec sa mère, sa sœur et tout son entourage et l'incarnation du pouvoir au féminin est vu de tous.

Pourtant, leurs destins sont loin de suivre le cours indolent des grands fleuves. Elles aussi connaissent les morsures de la vie, les fatigues de charges qui les exposent à la peur. Leur position éminente les livre en pâture aux jalousies, elles utilisent ou subissent la toute-puissance des images, gravures de scènes mythologiques, portraits reproduits dans les livres imprimés, tableaux, symboles, dont la Renaissance est friande.



Marguerite de Valois-Angoulême, gravure de Jean Clouet, 1550.
Sœur du roi François I^{er} et reine de Navarre, grand-mère du futur
Henri IV, roi de France, elle était aussi femme de lettres et mécène.
© Akg-images/Interfoto/Sammlung Rauch

CHAPITRE PREMIER

Marguerite d'Angoulême, lutter et soigner par les mots (1492-1549)

Marguerite d'Angoulême, duchesse de Berry, d'Alençon et reine de Navarre, est la sœur chérie de François I^{er}, qui régna de 1515 à 1547. D'abord sa compagne de jeux d'enfants et sa confidente, elle est celle qui sans relâche l'assiste dans ses entreprises de diplomatie culturelle et politique. Dévouée, Marguerite veille sur son cadet pendant les heures sombres du règne.

À la fin de sa vie, atteint de syphilis, le roi est en proie à des crises de démence qui affectent son jugement et sa sœur réussit de justesse à arrêter des décisions violentes et arbitraires. L'histoire a pourtant rarement mis en lumière les sœurs de rois, préférant faire porter ses feux sur les mères ou les maîtresses. Les sœurs se retrouvent reléguées, avec les épouses légitimes, dans une forme d'obscurité qui renforce le sentiment que le « deuxième sexe » n'est jamais vu pour lui-même mais en fonction des discours masculins. Pourtant, Marguerite est différente. Il n'y a à peu près aucun domaine

où elle n'ait pas exercé son esprit subtil avec talent. Même le trio de gouvernement formé avec sa mère, Louise de Savoie, et son frère, François I^{er}, est étonnant. Son aura est telle que l'explorateur Verrazano, en découvrant la baie de New York en 1524, lui donne le nom de Sainte-Marguerite, en hommage à celle « qui l'emporte sur les autres dames par sa discrétion et son esprit ». La terre qui borde la baie est nommée « Angoulême ». Même le misogynne Rabelais qualifie son esprit d'« extatique » dans son *Tiers livre* (1536).

À bonne école !

Si Marguerite a pu incarner toutes ces dimensions dans une discrétion que ses contemporains lui reconnaissent comme une qualité, c'est qu'elle a été à bonne école. Marguerite est une femme née dans un monde de lignées, de terres, de pouvoirs, un monde féodal, dans lequel l'individu, homme ou femme, est une pièce au sein d'un ensemble complexe.

Tout ne commence pourtant pas sous les meilleurs auspices. Fille aînée de Charles d'Orléans et de Louise de Savoie, elle est orpheline de père à 3 ans. Sa mère construit pour elle et son jeune frère un programme pédagogique conforme à l'idéal humaniste. Le fait que Marguerite soit une fille ne change rien à l'affaire. Les humanistes, tels Érasme, recommandent aux familles d'instruire les filles pour qu'elles soient elles-mêmes de bonnes éducatrices et sachent exercer des responsabilités au sein du ménage, quand elles héritent ou deviennent

veuves. Le roi Louis XII voit en la jeune Marguerite, belle et vive, une pièce du jeu diplomatique : il veut la marier, enfant, au prince de Galles puis à son frère, le futur Henri VIII, qui décline avant de se raviser, comprenant qu'en épousant Marguerite, il pourrait contre toute attente devenir beau-frère du roi de France. Le premier acte d'indépendance de la jeune femme est son refus de cet époux anglais : la princesse veut trouver un mari sur son propre sol, ce qu'elle fait en 1509, en devenant duchesse d'Alençon. Marguerite profite de l'accession au trône de son frère pour obtenir le modeste duché de Berry en 1517, où elle entend bien faire ses premières armes de dirigeante, elle, si longtemps privée d'espérances politiques. Pourtant, elle ne se presse pas de rejoindre Bourges : annoncée vers la fin du printemps 1524, l'entrée solennelle est repoussée à l'été. Marguerite est bien trop occupée par les entrevues diplomatiques au cours desquelles, déjà, elle veille à maintenir les intérêts de son clan : les échevins découvrent au dernier moment que Louise de Savoie s'invite à la cérémonie.

En dépit de ses absences, Marguerite entretient des liens très forts avec les officiers dévoués autant qu'intéressés qui se succèdent à son service durant trente-deux ans. Elle connaît et apprécie ceux qui la déchargent au quotidien d'une gestion qu'il faut tenir serrée. Elle partage avec eux le goût des lettres et des arts. Même absente, la duchesse de Berry exerce tout le pouvoir dont elle peut jouir : dès 1518, elle a installé les « grands jours », sessions de justice extraordinaires, à Bourges. Elle fera plus tard rédiger de nouvelles coutumes (1539). Elle ne renonce à

aucune de ses prérogatives, au risque de provoquer des tensions avec les représentants de l'évêché issus des puissantes familles locales. C'est ainsi qu'elle n'hésite pas à entrer en conflit avec les chanoines, par trois fois, pour imposer un archevêque à la main du roi. C'est enfin grâce à elle que l'université de Bourges forme les plus brillants juristes et hellénistes de leur génération : Alciat, Jacques Amyot mais aussi les pères du protestantisme genevois, Théodore de Bèze et Calvin. Ces intellectuels favorisent une activité d'imprimerie. Geoffroy Tory, imprimeur du roi à partir de 1531, publie les cours de droit mais surtout son ouvrage, le *Champfleury* (1529), qui milite pour une réforme de l'orthographe et de la typographie.

Le deuxième sexe au premier plan

Si les femmes de la famille royale ne siègent pas au conseil du roi, sauf quand il s'agit des régentes, le roi les consulte ou les charge de missions diplomatiques. La correspondance soutenue entre Marguerite et François est l'un de nos plus beaux trésors. Elle montre un binôme soudé en responsabilité et en protection mutuelle, continuant une complicité forgée dans l'enfance. Emprisonné en Espagne après la bataille de Pavie en 1525, malade et refusant de s'alimenter, le roi peut compter sur elle. Marguerite obtient le droit de se rendre à son chevet, d'entamer des négociations avec Charles Quint et envoie au captif les épîtres de saint Paul. Elle est obligée de rompre les négociations et de revenir en France le 27 novembre